

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 5 février 2026

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics de Paris**

NOR : ECOM2603952A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et
numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2022 portant nomination au comité consultatif interrégional de
règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris ;

Vu la proposition de la présidente de la première chambre de la Cour des comptes, faisant
fonction de première présidente, en date du 30 janvier 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Dominique ROGUEZ, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, est nommé
vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs
aux marchés publics de Paris, à compter de la date du présent arrêté.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié
au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 février 2026

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Clémence OLSINA